

fidroit.

- Entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 250 M€

		Exercice ouvert ...				
		... en 2018	... en 2019	... en 2020	... en 2021	... en 2022
Tranche de bénéfice imposable	Jusqu'à 500 000 €	28 %		28 %	26,5 %	25 %
	Supérieur à 500 000 €	33, 1/3 %	33, 1/3 %			